



Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du climat

Les défis à venir dans l'ingénierie publique territoriale de l'énergie au service des collectivités



La transition énergétique de nos territoires est un processus en profondeur amorcé depuis plusieurs années déjà.

Dès les années 90, l'Europe a eu un rôle moteur pour favoriser la prise en compte des politiques Energie-Climat dans les territoires autour d'une

mobilisation multi-acteurs. Les agences de l'énergie ont dès le départ été conçues comme un outil de gouvernance partagée de l'énergie.

Sur près de 450 agences de l'énergie en Europe aujourd'hui, les collectivités françaises se sont opportunément appropriées cette dynamique avec 37 agences opérationnelles à ce jour et plusieurs projets de création d'agence en développement.

En France, la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte est venue fixer des objectifs nationaux ambitieux et de nouvelles opportunités pour les territoires. Aux côtés des approches prescriptives et incitatives, la loi prévoit des dispositifs de gouvernance de proximité, tels les ALEC reconnues comme organismes d'animation territoriale portés par les collectivités.

On peut se féliciter que la transition énergétique soit désormais l'affaire de tous, à tous les niveaux, et en même temps on voit bien la nécessité d'entrer dans des approches plus ciblées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire. En effet, quelle articulation des dispositifs entre des enjeux urbains et

ruraux, entre territoires isolés et interconnectés, aux ressources financières inégales et aux défis énergétiques parfois très hétérogènes ?

En tant qu'agences d'ingénierie spécialisées, les ALEC ont là un rôle primordial à jouer pour apporter leur expertise aux décideurs publics locaux dans la coordination et la mise en œuvre de leurs propres politiques Energie-Climat. Il en est ainsi par exemple dans le champ de l'observation territoriale qui sera facilité par la mise à disposition de données progressivement plus fines ou dans l'accompagnement à l'élaboration des dispositifs de planification pour une meilleure prise en compte des enjeux énergétiques, ou bien encore dans le déploiement d'un service public de l'efficacité énergétique performant et adapté à la typologie de l'habitat du territoire.

La capacité des agences à mettre en réseau l'ensemble des partenaires publics et privés du territoire, pour un travail en synergie, doit aussi permettre de les emmener sur des champs nouveaux et innovants à mesure que la transition se concrétise.

Les exemples tirés d'autres pays européens peuvent nourrir nos réflexions et élargir nos horizons pour impulser des solutions locales nouvelles et innovantes adaptées aux spécificités de nos territoires.

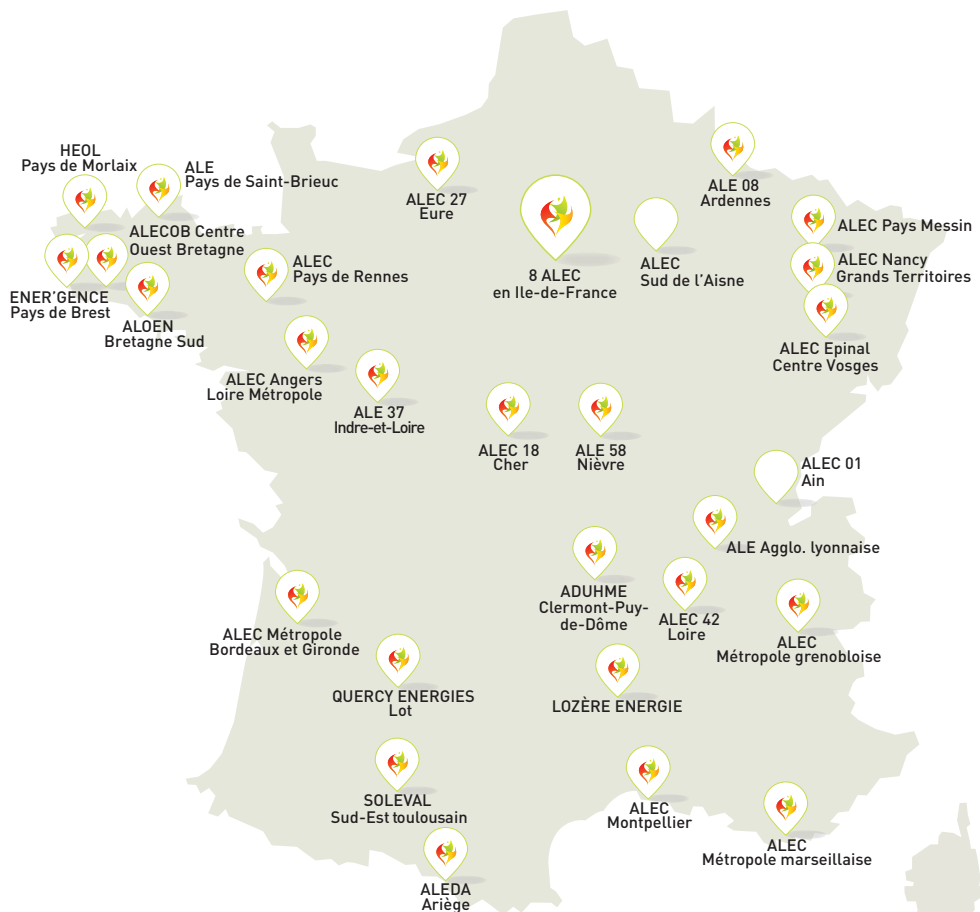
Alain MASSON

Président de FLAME

1^{er} vice-président de Brest Métropole

Président d'Energie, l'ALEC du Pays de Brest

Les ALEC en France métropolitaine



Ile-de-France : APC - Agence Parisienne du Climat,
ALEC St-Quentin-en-Yvelines, ALECOE - Ouest Essone,
GPSOE - Grand Paris Seine Ouest Energie,
MVE - ALEC de l'Est Parisien, ALE Evry - Centre Essonne,
ALEC Plaine Commune, ALE Paris Terres d'envol.

Source : FLAME, 2017

FLAME, la fédération des ALEC, créée en avril 2004, regroupe 37 agences couvrant 17 millions d'habitants. Elle s'appuie sur un tandem élus/techniciens pour partager l'expertise des agences, valoriser les bonnes pratiques et les diffuser au plan national. FLAME s'insère dans un vaste réseau européen de plus de 450 agences de l'énergie.

Outils d'ingénierie publique spécialisée sur l'énergie, les ALEC mobilisent **l'ensemble des acteurs de la transition énergétique** de leur territoire d'intervention, à savoir des **collectivités territoriales, des organismes professionnels, des acteurs du monde de l'énergie, de l'acte de construire et d'aménager, des bailleurs sociaux, des associations locales**, etc.